



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme Territoires d'industrie : 3 nouveaux bénéficiaires labellisés en Meurthe-et-Moselle

Nancy, le 09/11/2023

Lancé fin 2018, le programme Territoires d'industrie a permis d'accompagner durant sa première phase (2019-2022) 149 Territoires d'industrie, regroupant plus de 500 intercommunalités, dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la réindustrialisation. 15 Territoires d'industrie étaient labellisés en région Grand Est.

Fort du succès de la première phase du programme, le Président de la République a annoncé le 11 mai 2023 le lancement d'une nouvelle phase pour 2023-2027, afin de poursuivre et amplifier la dynamique de réindustrialisation dans les territoires.

Basé sur une nouvelle offre de services, le programme Territoire d'Industrie est également doté désormais d'une enveloppe de 100 millions d'euros afin de permettre le renforcement de l'animation et de l'ingénierie locale, l'extension du dispositif « Rebond industriel » pour les territoires qui ont subi un choc industriel et le soutien aux investissements pour le développement des compétences en réponse aux besoins des industriels. Les projets identifiés seront par ailleurs accompagnés vers les financements du plan France 2030.

Dans le Grand Est, 21 territoires regroupant des intercommunalités des dix départements de la région participeront à la nouvelle phase du programme. 3 Territoires d'Industrie sont labellisés en Meurthe-et-Moselle :

- Territoire d'Industrie du Val de Lorraine

Ce Territoire d'Industrie regroupe six intercommunalités : la CC du Bassin de Pompey, la CC du Bassin de Pont-à-Mousson, la CC Mad et Moselle, la CC de Seille et Grand Couronné, la Métropole du Grand Nancy et la CC des Pays du Sel et du Vermois. Il s'agit de la poursuite d'un précédent Territoire, labellisé lors de la première phase du programme, qui intègre désormais la métropole nancéenne.

Le programme Territoire d'Industrie permettra de renforcer les liens existants entre les réseaux de chefs d'entreprises du Val de Lorraine.

- Territoire d'Industrie du Pays du Lunévillois

Il s'agit d'une nouvelle candidature, qui regroupe 4 intercommunalités : la CC Meurthe Mortagne Moselle, la CC de Vezouze en Piémont, la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat, la CC du Pays du Sanon.

Le programme Territoire d'Industrie permettra de fédérer les industries, de créer des synergies entre les différents acteurs économiques présents, tout en répondant aux difficultés de recrutement.

- Territoire d'Industrie des Terres de Lorraine

Ce territoire prend la suite du précédent Territoire d'Industrie. Il regroupe 4 intercommunalités : la CC Terres Toulaises, la CC Moselle et Madon, la CC du Pays du Saintois, la CC du Pays de Colombey et du Sud Toulais.

Avec le programme Territoire d'Industrie, le territoire ambitionne de développer son tissu industriel en intégrant les problématiques nouvelles, comme la transition environnementale et la

décarbonation. Le programme permettra de poursuivre les actions initiées, notamment de requalification des friches, les investissements pour le maintien d'infrastructures stratégiques pour le transport du fret (voie d'eau, fer), déploiement d'un plan de développement de production d'ENR photovoltaïque, projet de valorisation de la chaleur fatale de la sidérurgie. Le plan d'action sera constitué autour de 4 axes :

- Sobriété foncière
- Décarbonation de l'industrie et du fret
- Énergie verte
- Mutations de l'appareil productif.



21 territoires d'industrie

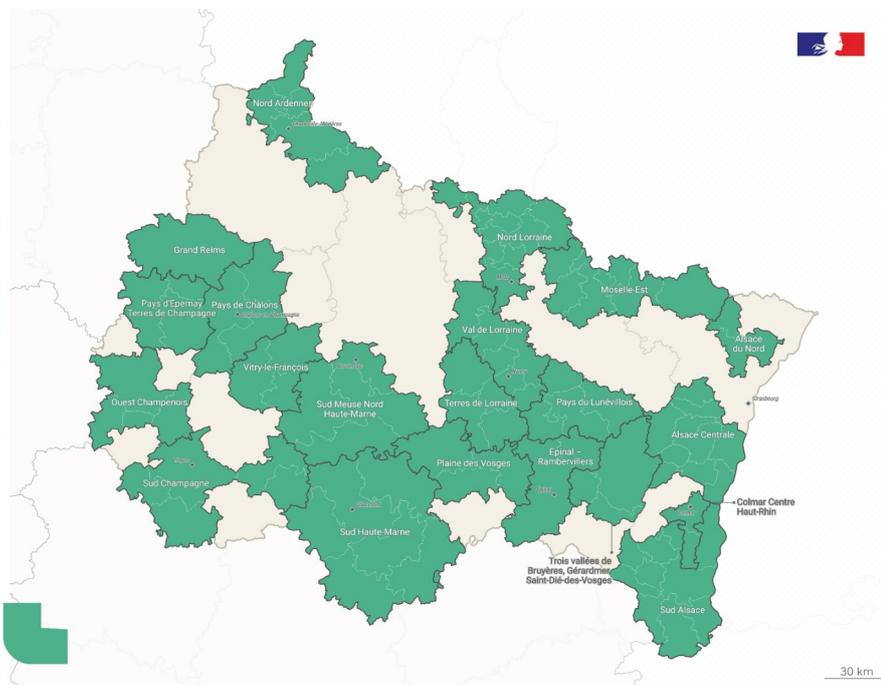
À date du 9 novembre 2023

Grand Est

- Périmètre territoire d'industrie
- Périmètre EPCI
- Préfecture de département



Sources : ANCT 2023 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2023 • Réalisation : Cartographie ANCT - 11/2023



Contact presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle